

## Le projet de vie

Une individualisation de la prise en soin

- Le projet de vie permet de recueillir les habitudes de vie des résidents.
- Le respect des attentes et des désirs concourt à la personnalisation de l'accompagnement.
- C'est une co-construction entre le résident, l'équipe interdisciplinaire et l'entourage:
  - Il permet l'expression des attentes du résident
  - Il apporte l'analyse des besoins
  - Il aide à construire un accompagnement personnalisé
- Le consentement du résident est un préalable au recueil de données.
- L'analyse du recueil permet de décliner des objectifs d'accompagnement et les modalités d'actions adaptées aux situations.
- Chaque résident a un professionnel référent IDE et AS.
- La pertinence du projet de vie est évaluée et réajustée au minimum chaque année.



Date de création et de réalisation : Mars 2015

## Nous contacter

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00

**ACCUEIL:** 03.29.52.81.00

Cadre de santé  
**Mme Florence Vircondelet**

Directeur adjoint du site :  
**M. Gauthier Ansart**

Médecin coordonnateur EHPAD  
**Mme le Dr Isabelle de Brancion**

Cadre Supérieur du pôle « Médecine Gériatrie »  
**Mme Karine Deparis**

**Le site de Foucharupt représente un lieu de vie où la finalité est la qualité de vie dans chacun des secteurs.**

Les alouettes : 7481

Les hirondelles : 8733

Les mésanges: 7309

Les loriots: 7300

Les fauvelles : 8734

Les bouvreuils : 7308



## POLE MEDECINE GERIATRIE

# EHPAD DE FOUCHARUPT



EHPAD de FOUCHARUPT

Rue Léon Jacquerez  
88187 St-Dié-des-Vosges  
Tél. 03 29 52 81 00  
Fax : 03 29 52 81 10

## Une équipe à votre service

Médecins traitants, médecin coordonnateur,  
Cadre de santé, IDE,  
Kinésithérapeutes, Ergothérapeute, APA,  
Aides soignants, diététicienne, psychologue,  
ASH, coiffeuse, animatrices...

 **CENTRE  
HOSPITALIER  
de SAINT-DIÉ  
des-VOSGES**

## Les ergothérapeutes

Il travaille sur prescription médicale.  
Il utilise des activités concrètes.  
Il tient compte des potentialités.  
Il sollicite les fonctions déficitaires et les capacités résiduelles.  
Il renforce, stimule la participation aux activités de la vie quotidienne.  
Il propose une réadaptation de la mobilité et des transferts.  
Il accompagne les personnes âgées présentant un dysfonctionnement physique et ou psychique en vue de leur permettre de retrouver et/ou de conserver une autonomie optimale dans leur vie personnelle et leurs loisirs.  
Il participe à la prévention et au traitement des risques de chute.  
Il préconise le positionnement, l'installation des troubles posturaux assis et allongés.  
Il réalise des dispositifs d'aides à la prévention et au traitement des escarres.



## Les kinésithérapeutes

Il travaille sur prescription médicale.

Le kinésithérapeute réalise, de façon manuelle ou instrumentale, des actes fixés par décret, notamment à des fins de rééducation.

Ces actes sont adaptés à l'évolution des sciences et des techniques. Il intervient aussi dans le domaine sportif (relaxation, massage., remise en forme) et en thalassothérapie (balnéothérapie, hydrothérapie). Il travaille en collaboration avec l'équipe médicale et l'équipe soignante.



Bilan de marche,  
Bilan et rééducation neurologique  
Rééducation après intervention chirurgicale  
Désencombrement bronchique.....,

## Le professeur d'APA

*De formation universitaire, l'APA existe depuis 1999 et travaille sur prescription médicale.*

*Dans le respect du projet individuel de la personne accueillie, il anime des activités physiques et sportives adaptées afin de contribuer à la prévention et à la réadaptation des personnes accueillies, permettant ainsi une intégration sociale et une optimisation de l'autonomie.*

